



# JUGE ARBITRE TERRITORIAL 2 ET TERRITORIAL 1

## CONDITIONS D'ENTRÉE

- Avoir 18 ans au minimum,
- Être licencié à la FFHandball

## COÛT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques : 130 €

+

Frais annexes : 60 €

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Dossier d'inscription composé de :

- Formulaire individuel à remplir en ligne en cliquant [ici](#)
- Attestation de prise en charge financière de la formation à télécharger [ici](#)

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION :**

01 octobre 2018

## CONTACTS & RENSEIGNEMENTS

**CTF Coordonnateur**

Olivier WEBER

☎ 06 81 00 31 94

5400000.oweber@ffhandball.net

**Jean-Dominique MAUBORGNE**

☎ 06 08 22 74 66

jdmauborgne@aol.com

**Bruno DAUMAIN**

☎ 06 77 60 37 02

bdaumain@hl-saintaignan.fr

**Antoine GOURDON**

☎ 06 27 26 79 50

gourdon.antoine@neuf.fr

Il arbitre des rencontres compétitives jusqu'au 1er niveau national. Ses connaissances des règles, sa techniques et sa lecture du jeu sont au service de prises de décisions efficaces s'inscrivant dans la logique du jeu, en particulier dans les duels.

## PUBLIC VISÉ

Tout arbitre de niveau départemental souhaitant améliorer ses compétences dans la lecture du jeu, les techniques d'arbitrage, et visant le plus haut niveau régional et le Championnat de France.

## OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES

- Avoir une lecture du jeu pertinente quant aux stratégies proposées, individuellement et collectivement par les deux équipes, pour adapter efficacement ses interventions,
- Assurer la protection des joueurs et appliquer en toute circonstance l'échelle des sanctions,
- Développer et améliorer les techniques d'arbitrage.

## CONTENUS DE FORMATION

- Les techniques de l'arbitrage (communication, placement, déplacement, ...),
- Les connaissances réglementaires,
- Les connaissances technologiques Handball (dialectique attaque/défense, ...).

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Quatre modules en présentiel organisés sous forme d'alternance de temps d'apports théoriques, de travaux de groupe, d'observation et de pratique,
- Des temps de formation en autonomie (FOAD),
- Des suivis d'arbitrage en situation.

## ÉVALUATION / CERTIFICATION

Attribution du grade « Juge Arbitre T2/T1 » après avoir réalisé le parcours de formation déterminé après positionnement, validé par contrôle continu les connaissances abordées et obtenu un suivi pratique positif sur une rencontre « officielle » (désignation CTA).

## DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

### *Formule modulaire*

Un temps de positionnement visant à individualiser le parcours de formation en fonction des compétences déjà acquises

+

1 session régionale constituée de  
4 modules de 6H sur une période de octobre 2018 à avril 2019.